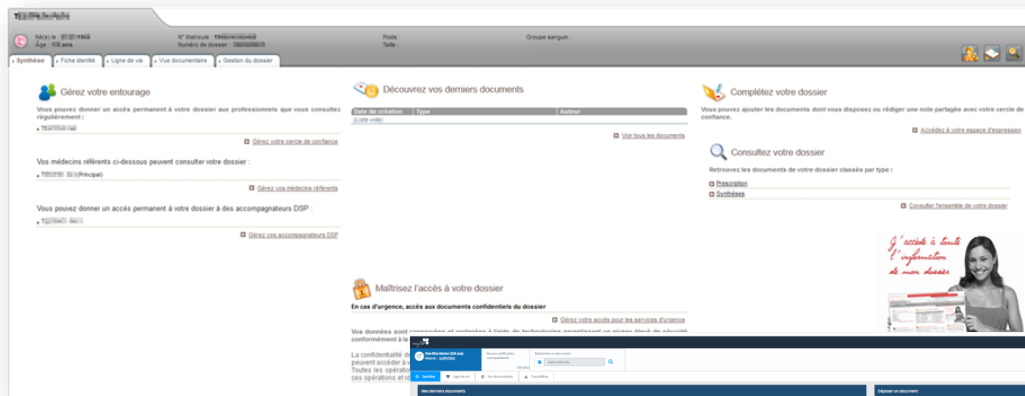


### Le DSP, neuf mois après le lancement de son déploiement généralisé

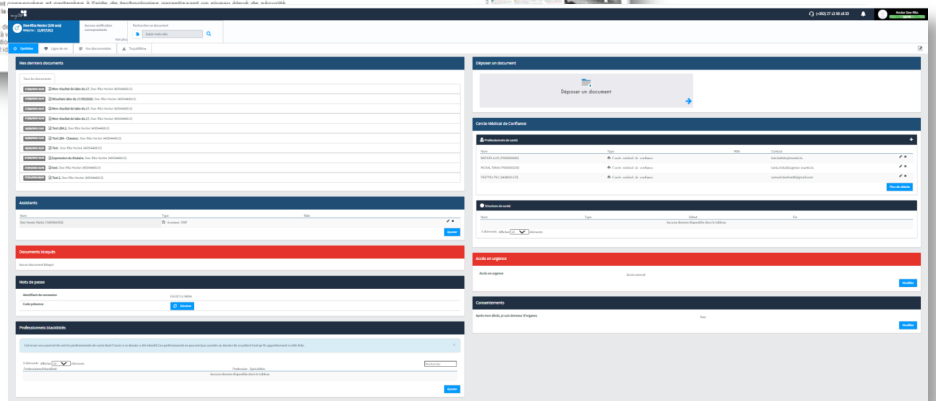
Tel qu'indiqué dans [notre dernière newsletter](#), la généralisation du DSP à tous les affiliés de l'assurance maladie luxembourgeoise a été initiée en janvier de cette année. La nouvelle version du DSP qui a été déployée (version 7), prend en considération les besoins des utilisateurs, se veut plus moderne dans le visuel, plus ergonomique, et se doit de faciliter l'utilisation des usagers, aussi bien côté patients que professionnels de santé.

Ainsi, le premier écran d'interface du patient affiche les principales fonctionnalités auxquelles recourt le patient quand il consulte son DSP, à savoir :

- consulter les derniers documents déposés dans le DSP
- déposer soi-même un document dans son espace personnel
- définir des professionnels de santé dans le cercle médical de confiance
- déterminer l'accès en cas d'hospitalisation en urgence
- déclarer son choix personnel quant à sa décision de devenir donneur d'organes



Ancienne version du DSP



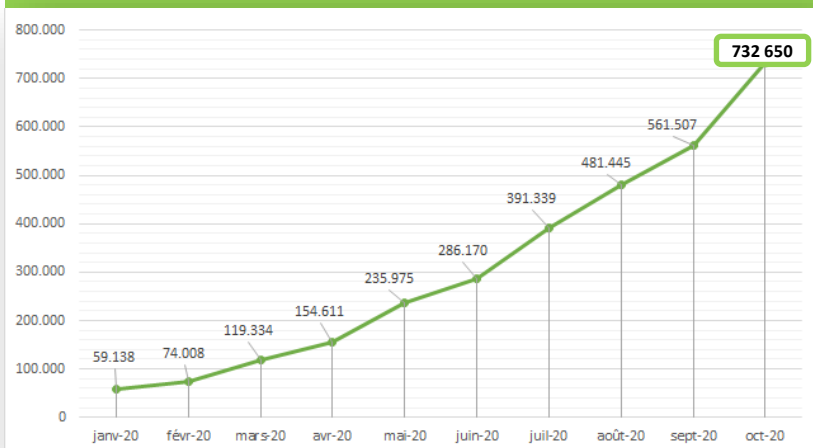
Nouvelle version du DSP disponible depuis janvier 2020

## Les chiffres du DSP

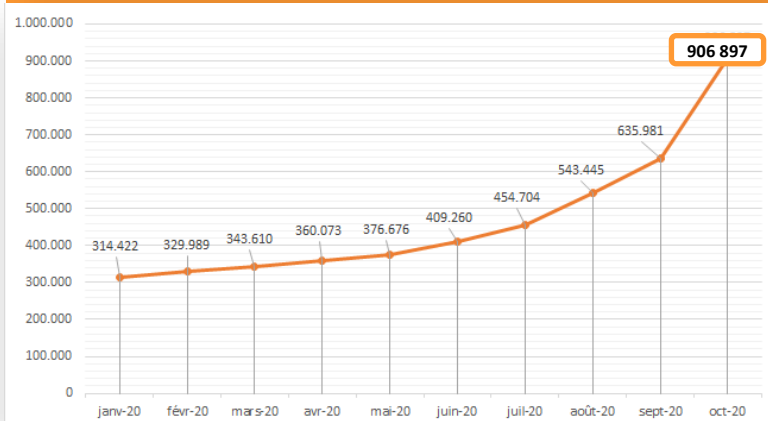
Au 31 décembre 2019 correspondant à la fin de la phase pilote, 59.138 DSP avaient été ouverts contenant ensemble au total 314.281 documents. Les deux graphiques ci-dessous vous montrent la belle évolution du DSP depuis sa généralisation.

Par ailleurs, le taux de fermeture au 1<sup>er</sup> septembre 2020 s'élève à 0.071%.

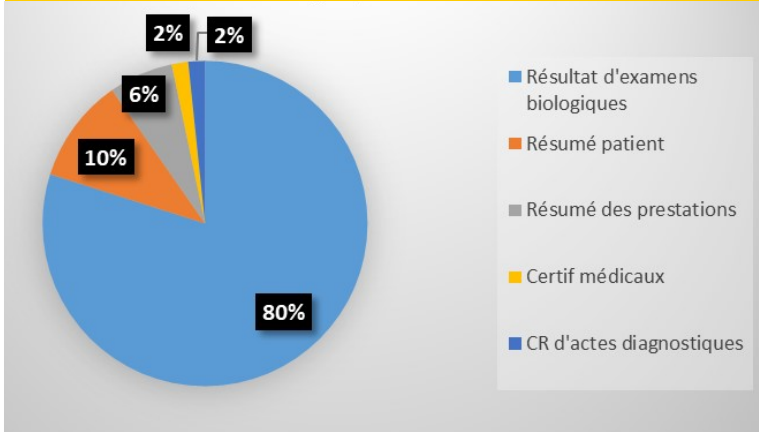
### NOMBRE DE DSP OUVERTS



### NOMBRE DE DOCUMENTS DÉPOSÉS



### TOP 5 DES DOCUMENTS DÉPOSÉS



Opérationnelle depuis le 26 mars 2020, la plateforme de téléconsultation mise en place en urgence par l'Agence eSanté dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19, a été sollicitée par bon nombre de patients et de professionnels de santé. Une nouvelle version a également vu le jour le 23 juillet 2020 qui comprend de nouvelles fonctionnalités demandées par les utilisateurs, ainsi que certaines évolutions afin de mieux respecter les exigences de sécurité et de RGPD de l'Agence eSanté.

Dans les mois à venir, l'Agence va continuer de faire évoluer le service pour répondre aux nouveaux usages.

### TÉLÉCONSULTATION, ET TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE SÉCURISÉE DE DOCUMENTS Y RELATIFS

Le service de téléconsultation permet au patient de prendre un rendez-vous - pour soi-même ou pour une autre personne dont il se charge (p.ex. enfant, parent) - pour une consultation à distance par un médecin. Celui-ci pourra, à partir de l'outil de téléconsultation, générer les documents suivants en lien avec la téléconsultation :

- le certificat d'incapacité de travail
- la prescription de médicaments
- la prescription d'analyses biologiques
- le mémoire d'honoraires

Tous les documents que le médecin produit à partir de la plateforme sont automatiquement mis à disposition du patient au travers de son compte personnel eConsult. Le patient reçoit une notification par email dès que les documents y ont été déposés.

D'autre part, le service assure également la transmission par voie électronique sécurisée aux autres parties concernées :

- **le volet n° 1 du certificat d'incapacité de travail** est automatiquement envoyé à la CNS (le volet n° 2 est à conserver par le patient, le volet n° 3 est à imprimer par le patient, qui doit le faire parvenir à son employeur)



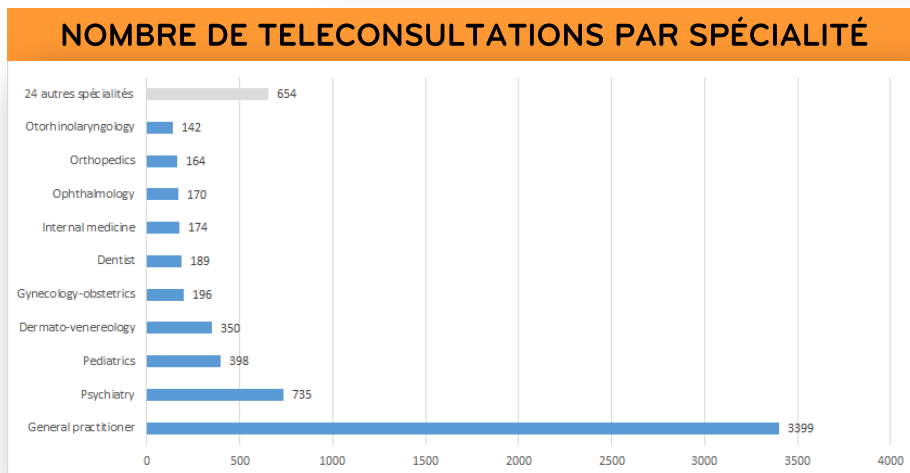
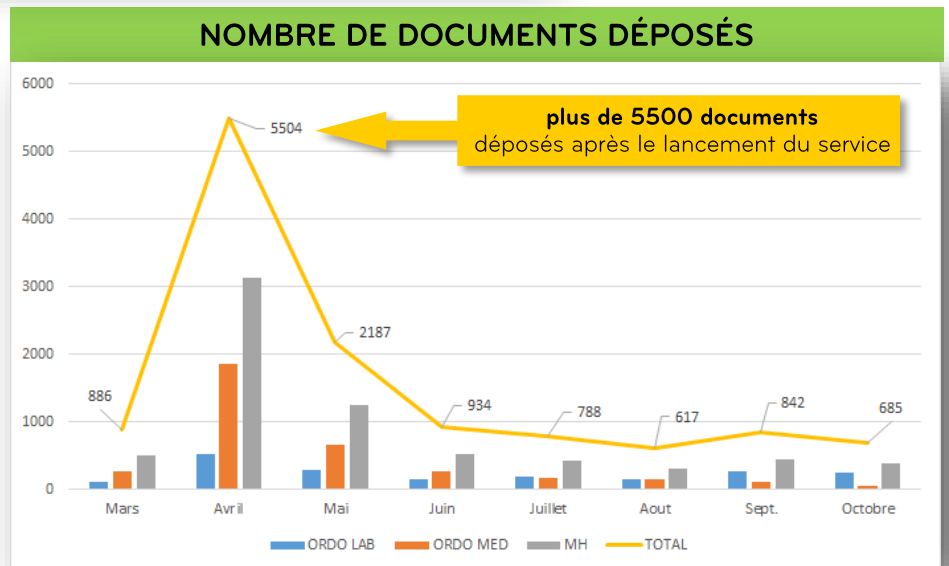
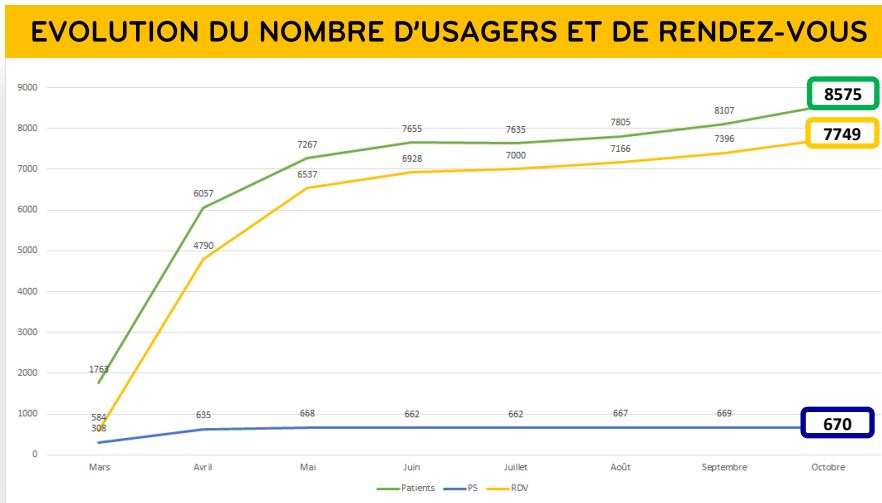
- **la prescription médicamenteuse** est envoyée sur le service ePrescription de la plateforme eSanté, dès lors que le matricule patient est bien renseigné. (QR Code en bas de page de l'ordonnance). Les pharmaciens ont la possibilité de récupérer l'ordonnance médicamenteuse directement à partir de leur logiciel qui interroge le service ePrescription.
- **la prescription d'analyses biologiques** est envoyée automatiquement au laboratoire de choix du patient. Si le prélèvement doit se faire à domicile, le laboratoire contacte le patient pour organiser une visite.
- **le mémoire d'honoraires** est mis à disposition du patient au travers de son compte eConsult.

Pour rappel, vous pouvez accéder à la plateforme de téléconsultation:

- directement via le site dédié :
  - pour patient : [econsult.esante.lu](https://econsult.esante.lu)
  - pour professionnel de santé : [teleconsult.esante.lu](https://teleconsult.esante.lu)
- via le site web de l'Agence eSanté : [www.esante.lu](https://www.esante.lu)
- via le site web de la CNS : [www.cns.lu](https://www.cns.lu)

Plus d'informations ? Contactez notre Helpdesk au : (+352) 27 12 50 18 33 ou par email à l'adresse suivante : [helpdesk@esante.lu](mailto:helpdesk@esante.lu)

# Téléconsultation - quelques chiffres clés

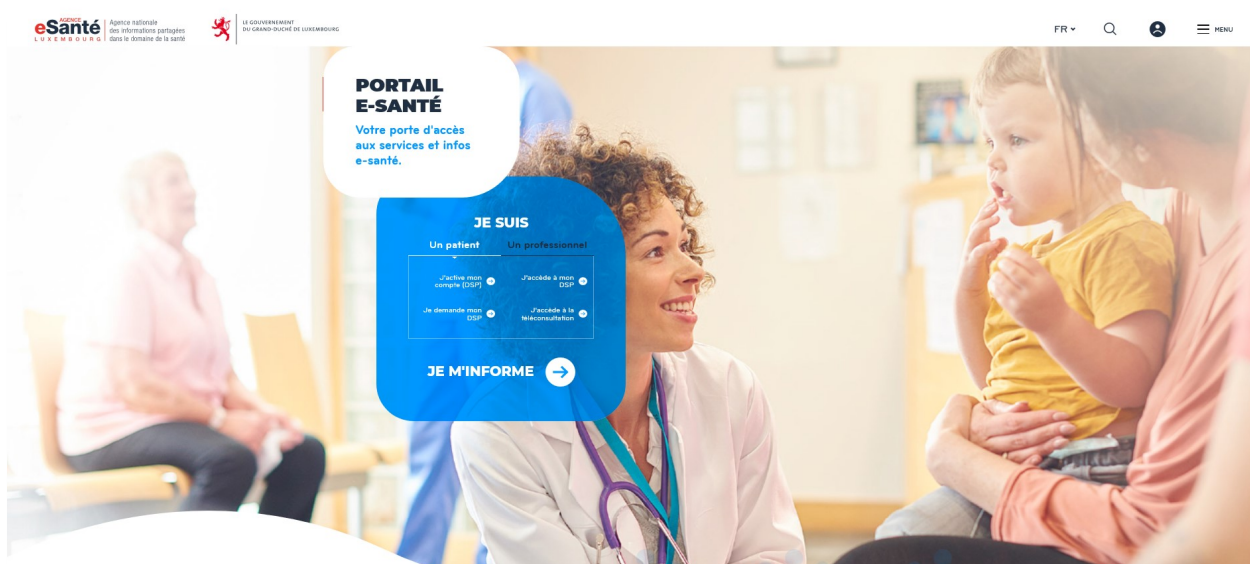


## Nouvelle réalisation de l'Agence eSanté Première publication académique de l'Agence

La communication scientifique est indispensable pour permettre aux chercheurs de diffuser leurs résultats de recherche et permettre l'avancée de travaux en cours ; c'est dans ce sens que l'Agence eSanté a publié le 17 juillet 2020, son premier article de recherche dans la revue scientifique internationale « BMC Medical Informatics and Decision Making ». Celui-ci décrit en détail l'historique, ainsi que le fonctionnement de base du Master Patient Index (MPI), l'annuaire national référentiel des patients, et son rôle clé dans la gestion de l'identité pour le secteur de la santé.

Vous pouvez retrouver cette 1<sup>ère</sup> publication [en cliquant ici](#).

## Lancement de notre nouveau portail



Notre portail [www.esante.lu](http://www.esante.lu) a été repensé dans son ensemble, pour répondre à un besoin de modernité et permettre ainsi de mieux guider les usagers sur les services et activités proposés par l'Agence.

Ce portail d'information centralise les informations concernant les services offerts par l'Agence eSanté et vise en particulier à :

- promouvoir la plateforme nationale de services eSanté
- expliquer et faciliter la demande et l'activation de son Dossier de Soins Partagé (DSP)
- accéder à son DSP
- accéder au service de téléconsultation

Disponible en langues française et allemande – il le sera également en luxembourgeois et anglais d'ici peu. Le portail est accessible à l'adresse [www.esante.lu](http://www.esante.lu).

## Les nouveaux collègues ayant rejoint l'Agence

L'Agence est heureuse d'accueillir les quatre collaborateurs suivants:

### François WISNIEWSKI

Après 10 années d'expérience dans le domaine de l'esanté au Luxembourg, François a pris ses fonctions en tant que responsable du pôle Identito-Vigilance.

### Christophe SPIELMAN

Auparavant, Christophe était « Project Manager IT » au sein d'Integrated BioBank of Luxembourg (IBBL), et a rejoint l'Agence en tant que chargé de mission métier santé, aussi bien pour l'équipe projets qu'interopérabilité.

### Xavier ADAM

a intégré l'équipe projets en tant que chef de projets métier santé. Avant d'arriver au Luxembourg, Xavier travaillait en Suisse, où il exerçait un poste axé sur l'automatisation du traitement de données et des rapports.

### Carolin RÖMER

a, quant à elle, intégré le service Helpdesk, après plusieurs années passées dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue au sein de l'Agence !

## Les événements marquants



**Le jeudi 24 septembre 2020, l'Agence eSanté et la CNS ont invité des éditeurs de logiciels et divers autres partenaires à une réunion d'information.**

**Lieu de l'événement: House of BioHealth à Esch sur Alzette**

Dans un premier temps, le Président de la CNS et de notre conseil de gérance, Monsieur Christian Oberlé, a présenté la stratégie de la CNS pour les 5 prochaines années, puis ce fut au tour de notre directeur général, Monsieur Hervé Barge, d'exposer la stratégie à 5 ans de l'Agence eSanté, et de montrer les statistiques du DSP, de la téléconsultation et

de présenter la mise en place d'un laboratoire de tests et de conformité des systèmes d'information de santé. Enfin, l'équipe Projets de l'Agence est intervenue en présentant les services de la plateforme eSanté, et en soulignant le focus mis sur le service ePrescription. Cet événement s'est clôturé par des échanges entre les participants et une visite du [Living Lab](#).